



Comité de projet de la Ferme éolienne de la Vallée aux Pierres

Communes de Menaucourt et de Chanteraine

Anne Le Gall, Aude Calandreau, Maxime Aubourg – 25/06/2025



A vertical photograph on the left side of the slide shows a white wind turbine standing in a field of tall, golden-brown grass. The sky is filled with dramatic, orange and purple clouds, suggesting a sunset or sunrise. The image is partially cut off on the right side.

| Sommaire

01 VOTRE INTERLOCUTEUR

02 CONTEXTE ENERGETIQUE

03 DESCRIPTION DU PROJET

04 LES PROCHAINES ETAPES



01 Votre interlocuteur

Un groupe expérimenté



Multi énergétique Suisse



6000 collaborateurs, **30 pays**



Expertise de **110 ans** de production électrique



Une entreprise pionnière créée en 2001 en France



110 collaborateurs, 5 **agences** en France



Plus de **1200 MW** déjà installés en France



Nos métiers

Développement



Construction



Exploitation - Maintenance



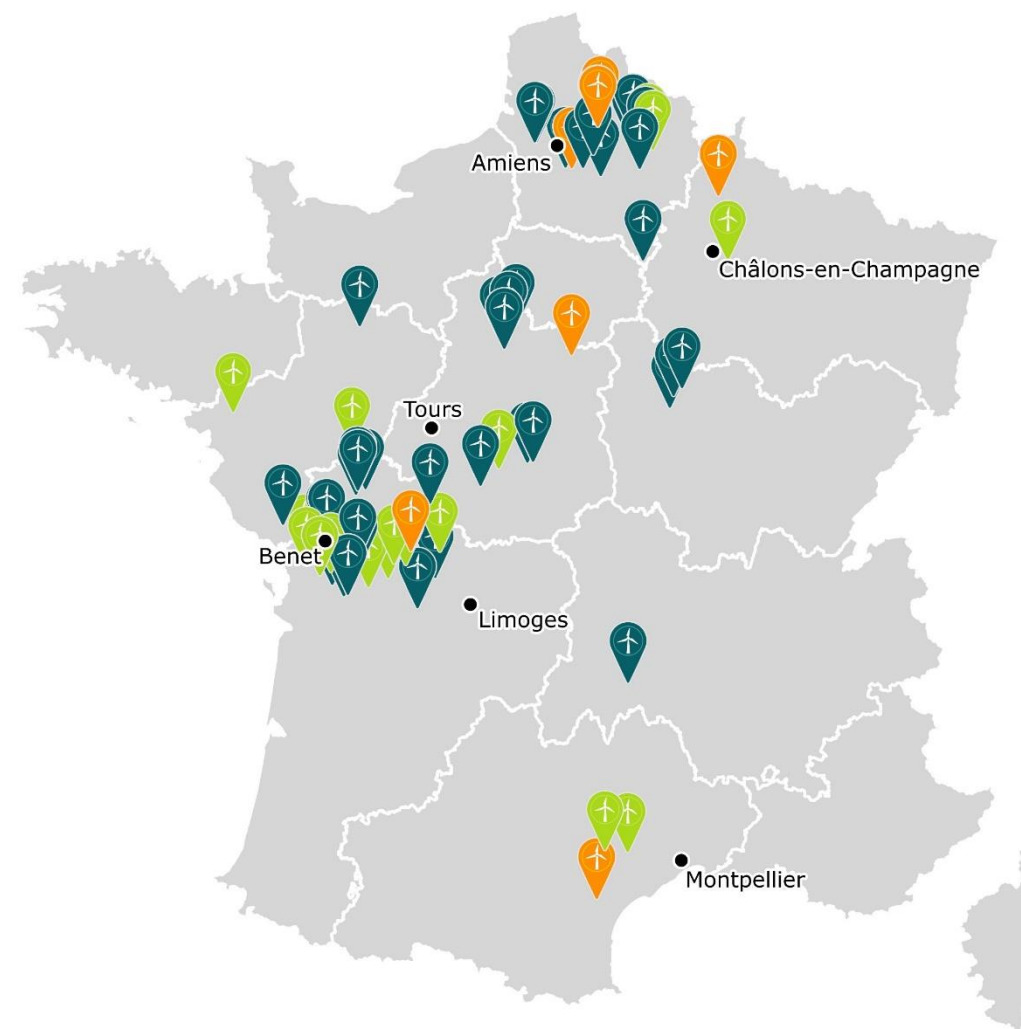
Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits **70**

1200 MW

Projet en instruction **800 MW**

Projets en étude **2000 MW**



Parcs autorisés



Parcs en
construction

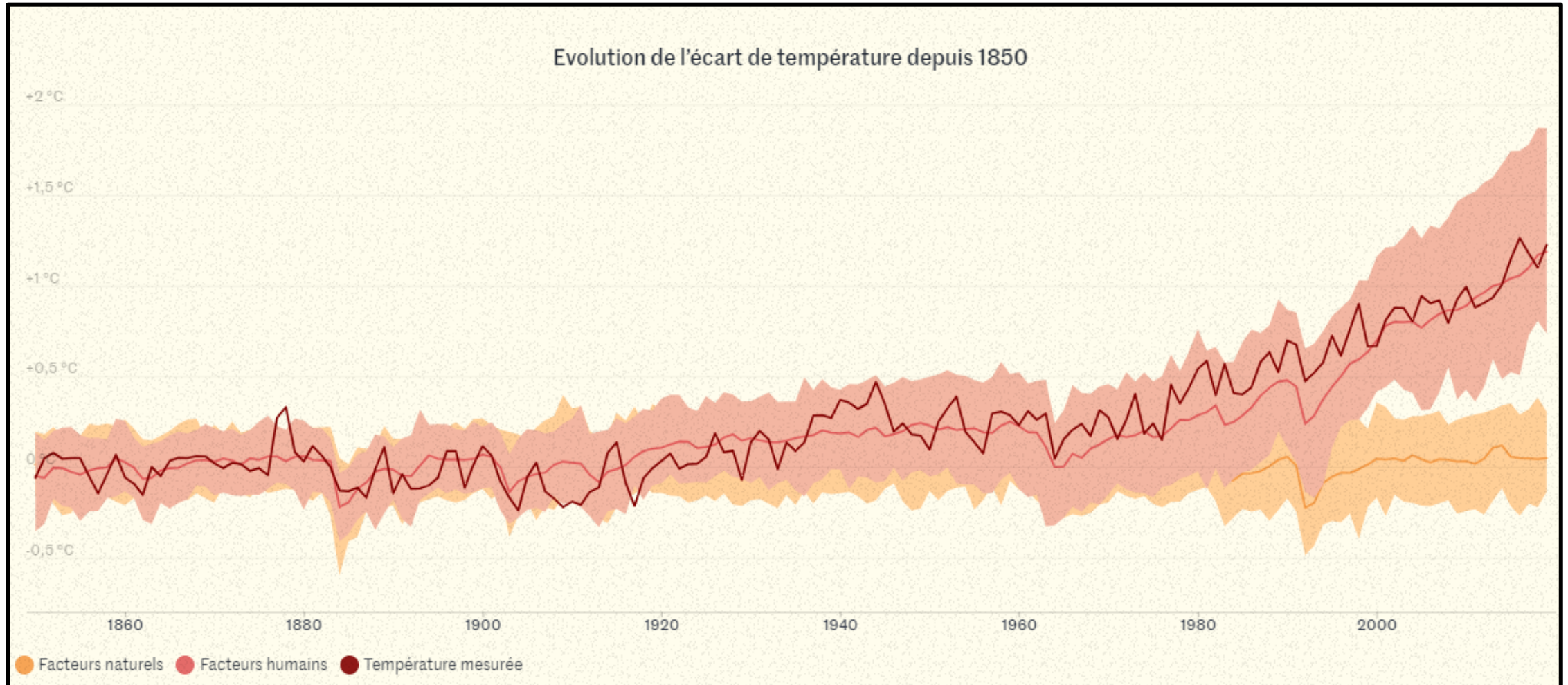


Parcs développés
et construits



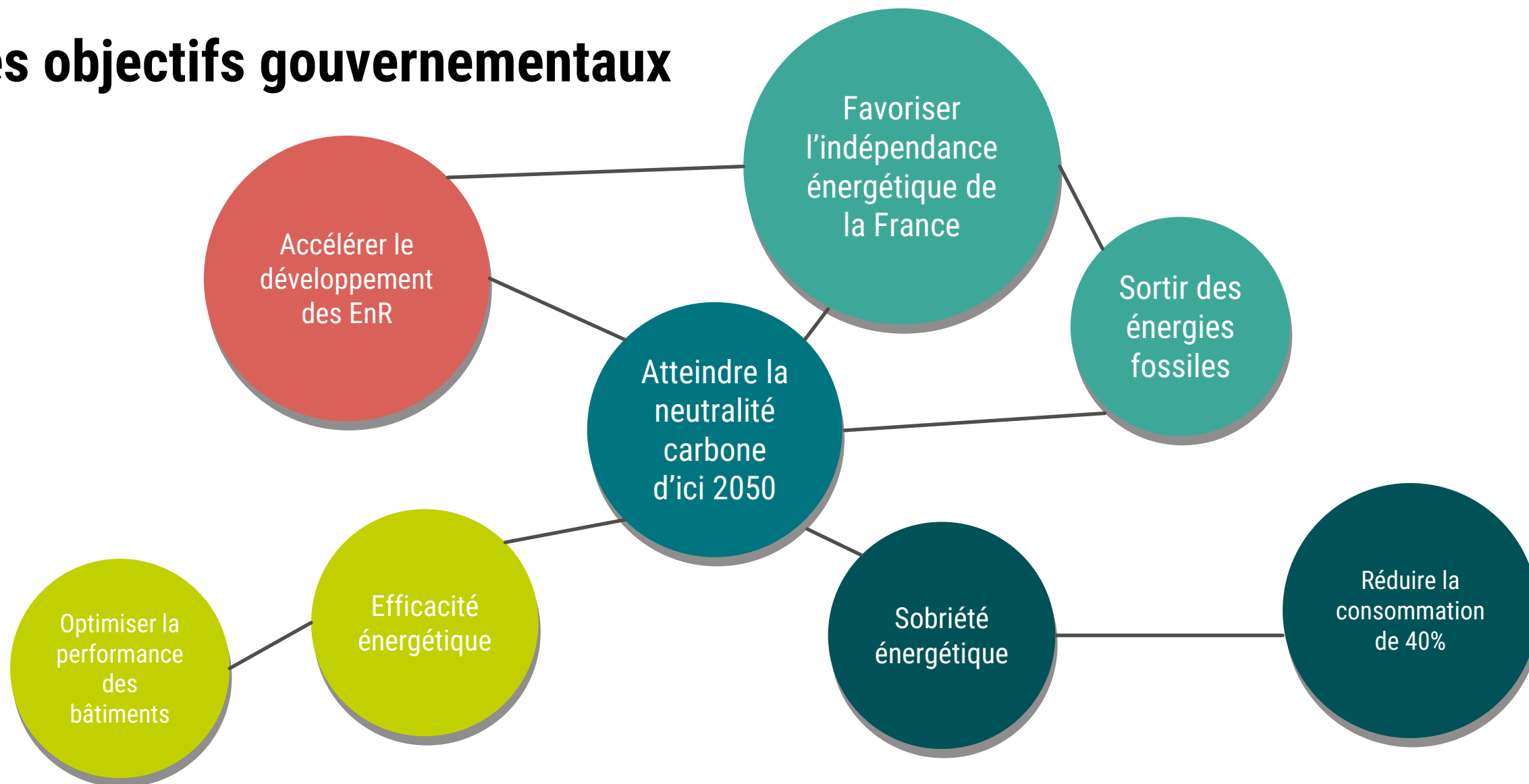
02 Contexte énergétique

Le contexte climatique

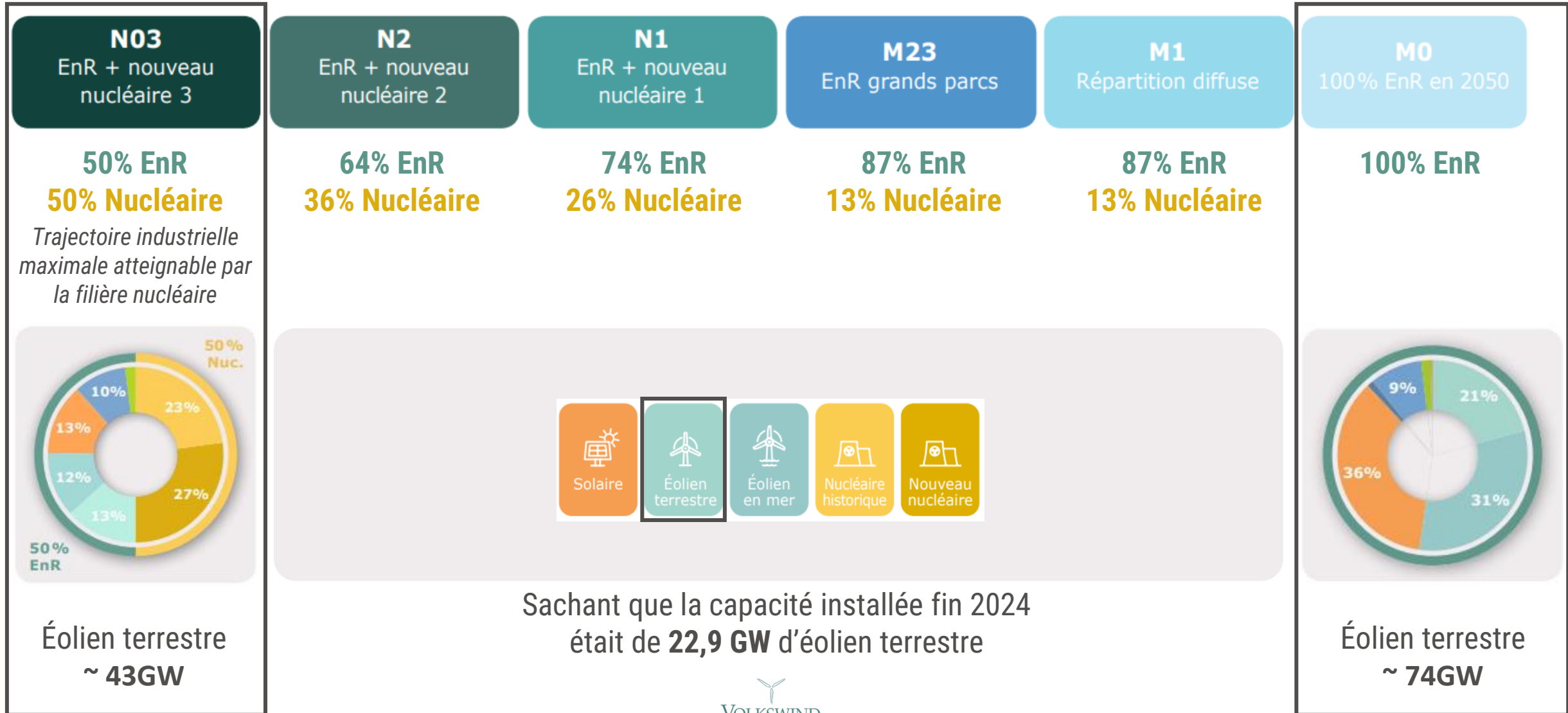


Source : Le Monde – Comprendre le réchauffement climatique

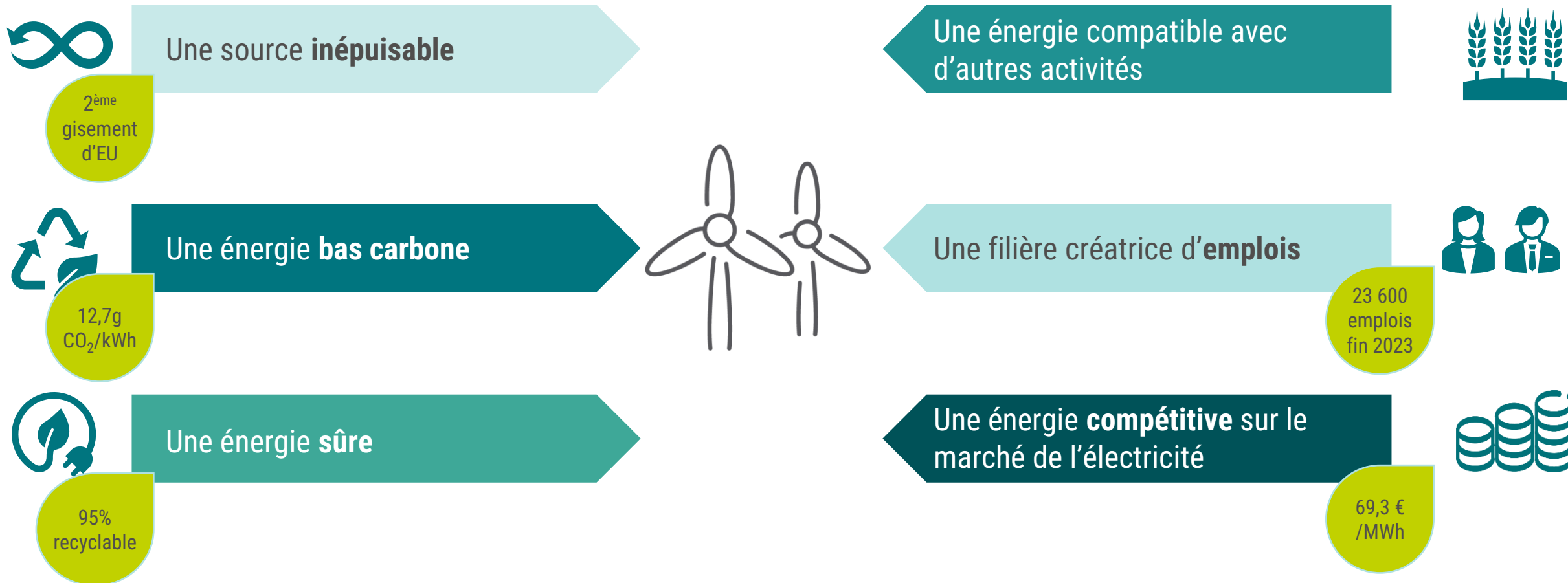
Les objectifs gouvernementaux



On a besoin des EnR ! (Les futurs énergétiques 2050 – RTE)



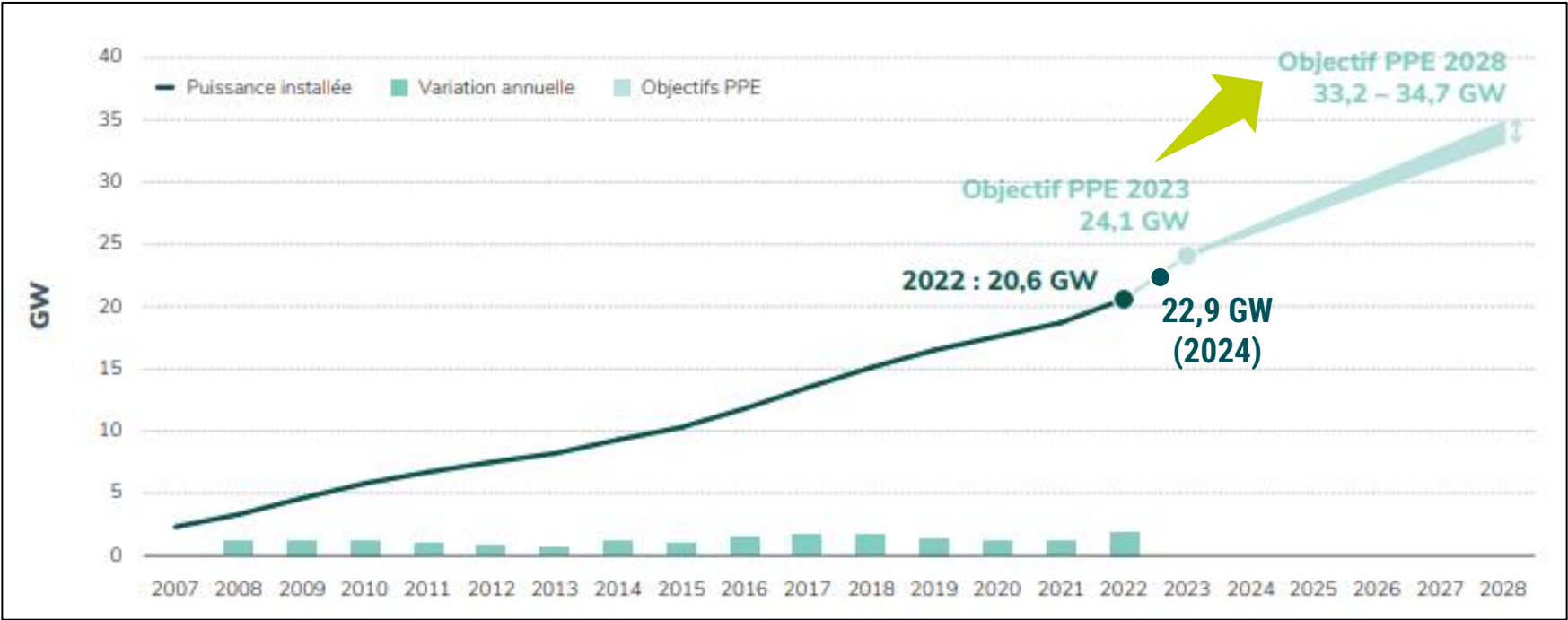
Les atouts de l'éolien



Bilan et objectifs en France

Développement de l'éolien terrestre

(PPE / Programmation Pluriannuelle de l'Energie)



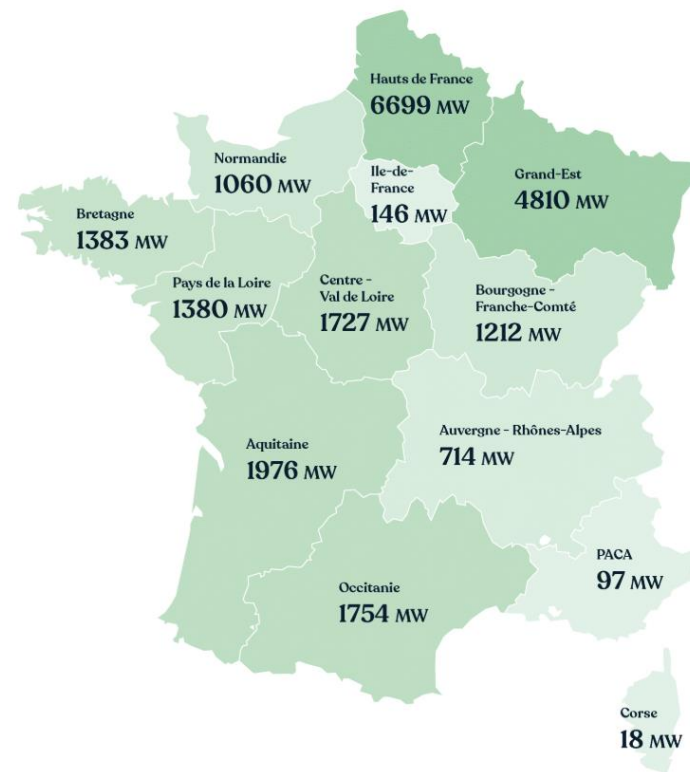


Bilan et objectifs en région

**En région Grand Est,
4 810 MW installés au 30/09/2024**

Le SRADDET Grand Est fixe comme objectifs :

- Région devienne en 2050 « *une région à Energie Positive et bas carbone* » :
 - ➡ la réduction de 55% de la consommation énergétique,
 - ➡ la multiplication par 3,2 de la production des énergies renouvelables.
- Les énergies renouvelables couvrent en 2030, 41 % de la consommation électrique régional et 100 % en 2050.
- La diversification du mix énergétique au travers du développement des ENR avec pour l'éolien terrestre un objectif de « *consolidation de la filière* ».



Puissance installée au 30/09/2024*

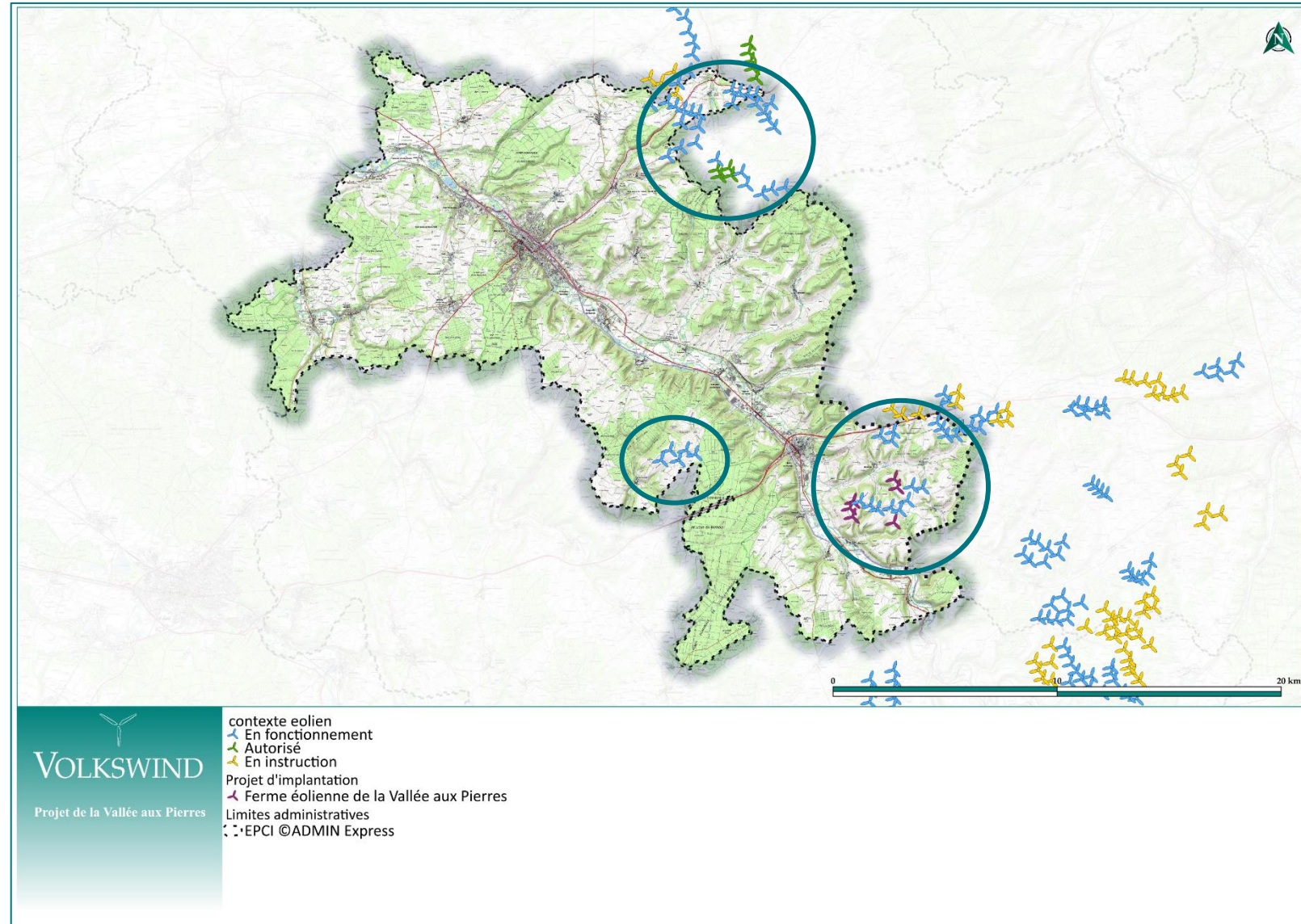
Source : *France Renouvelable

L'éolien sur le territoire

Communauté de communes
d'Agglomération Bar le Duc Sud
Meuse

7 parcs en exploitation
dont 3 parcs en renouvellement

1 parc en instruction





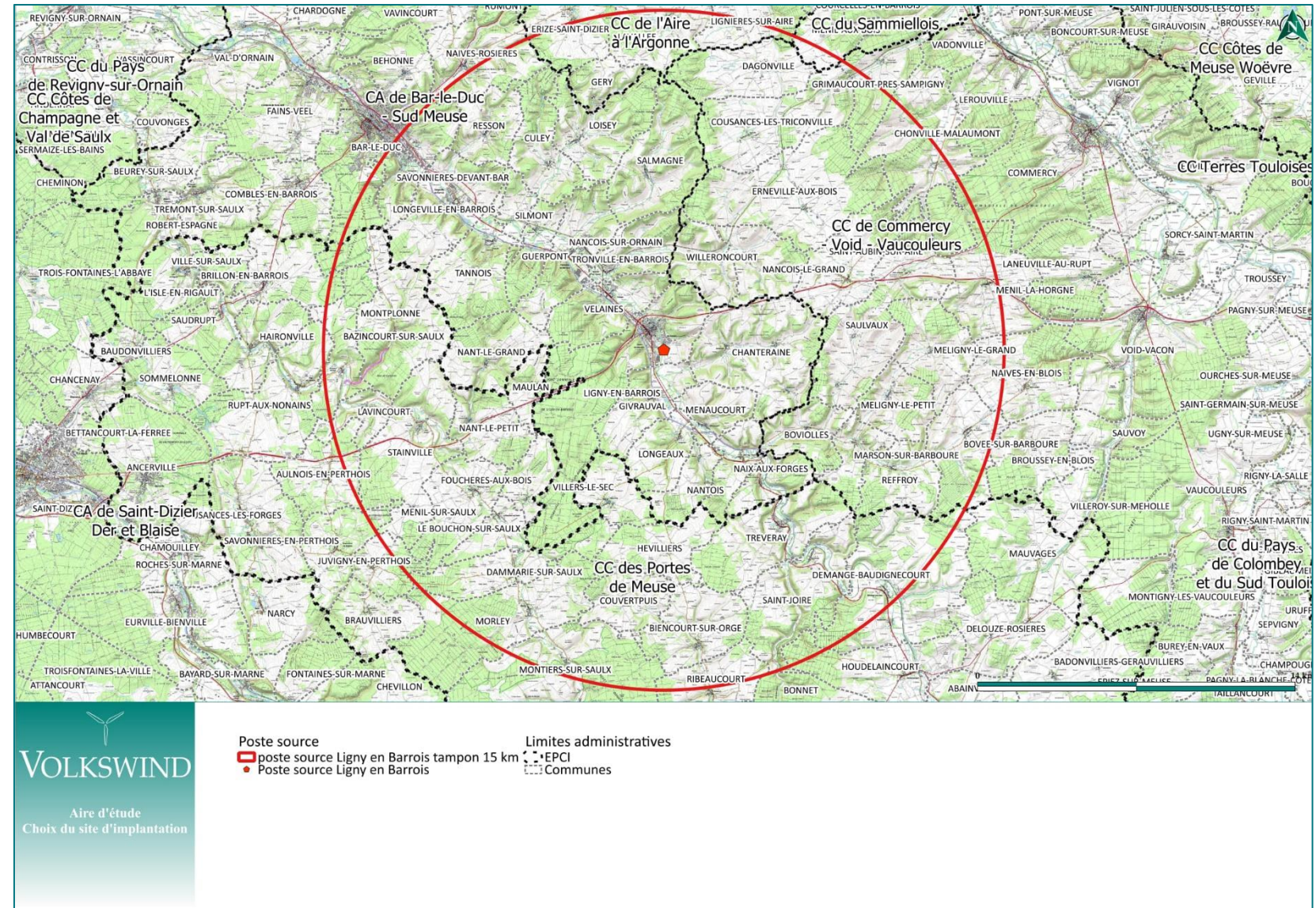
03 Description du projet

Justification du choix du site

Aire d'étude

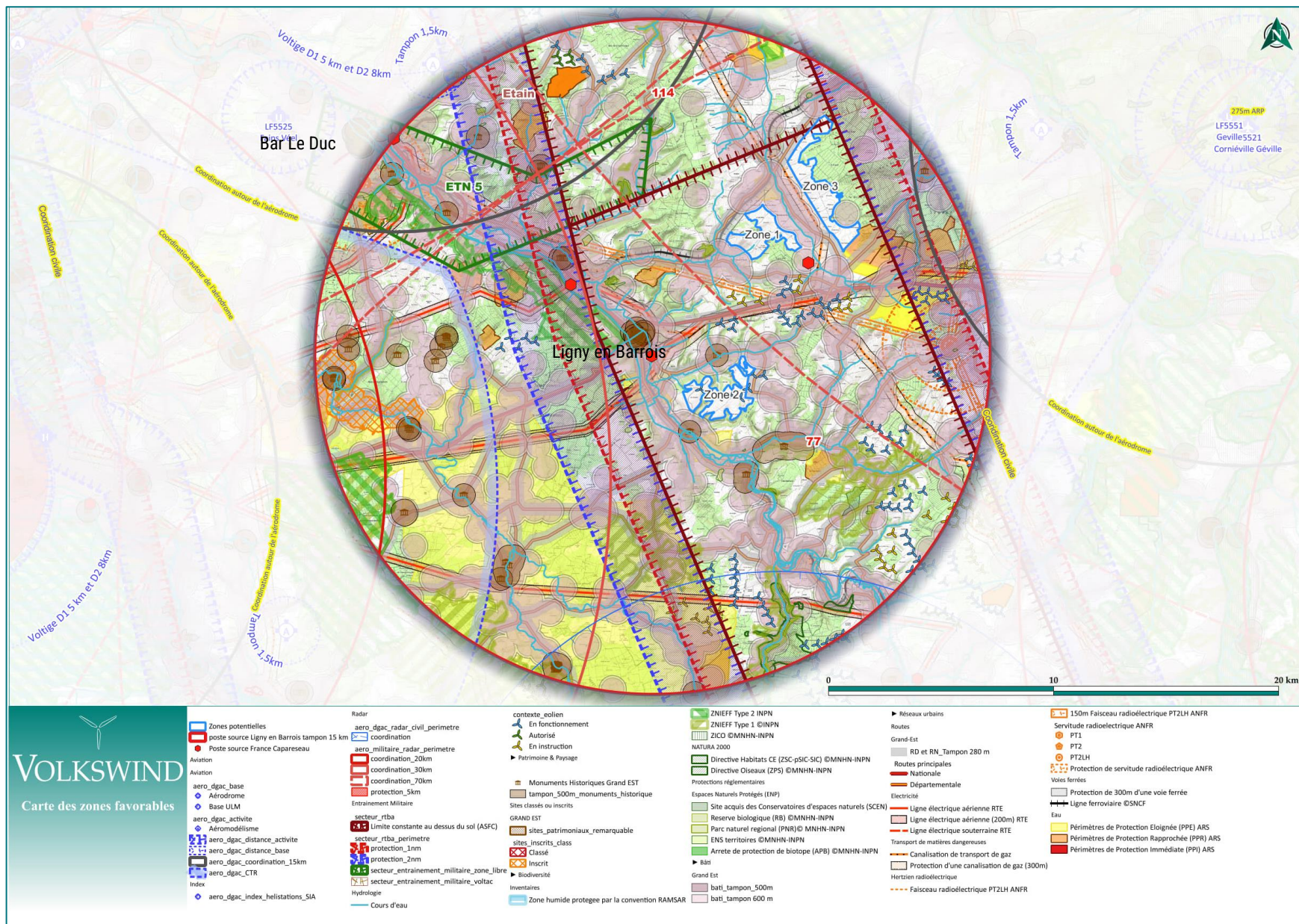
- Secteur dans zone favorable au Schéma Régional Eolien
- Potentiel vent favorable : 6 à 7 m/s à 100 m de hauteur
- Proximité d'un poste source

➡ Aire d'étude correspond à un rayon de 15 km autour du poste source de Ligny en Barrois



Justification du choix du site

- Contraintes aéronautiques civiles et militaires
- Radar météorologique : aucune contrainte
- Eloignement des habitations : min 600 m
- Distance d'éloignement des départementales et nationales (min 280 m) et voies ferrées (min 300 m)
- Réseaux : gaz et oléoducs (min 300 m), électrique RTE (min 200 m), Hertzien (min 150 m)
- Hors périmètre de protection des captages d'eau potable
- Plusieurs possibilités de raccordement
- Hors des zones sensibles d'intérêt environnementales : ZNIEFF, NATURA 2000, boisements, zones humides
- Hors des Sites Patrimoniaux Remarquables, sites classés et inscrits et monuments historiques (min 500 m).
- Zones retenues = zone avec une surface et altimétrie suffisante

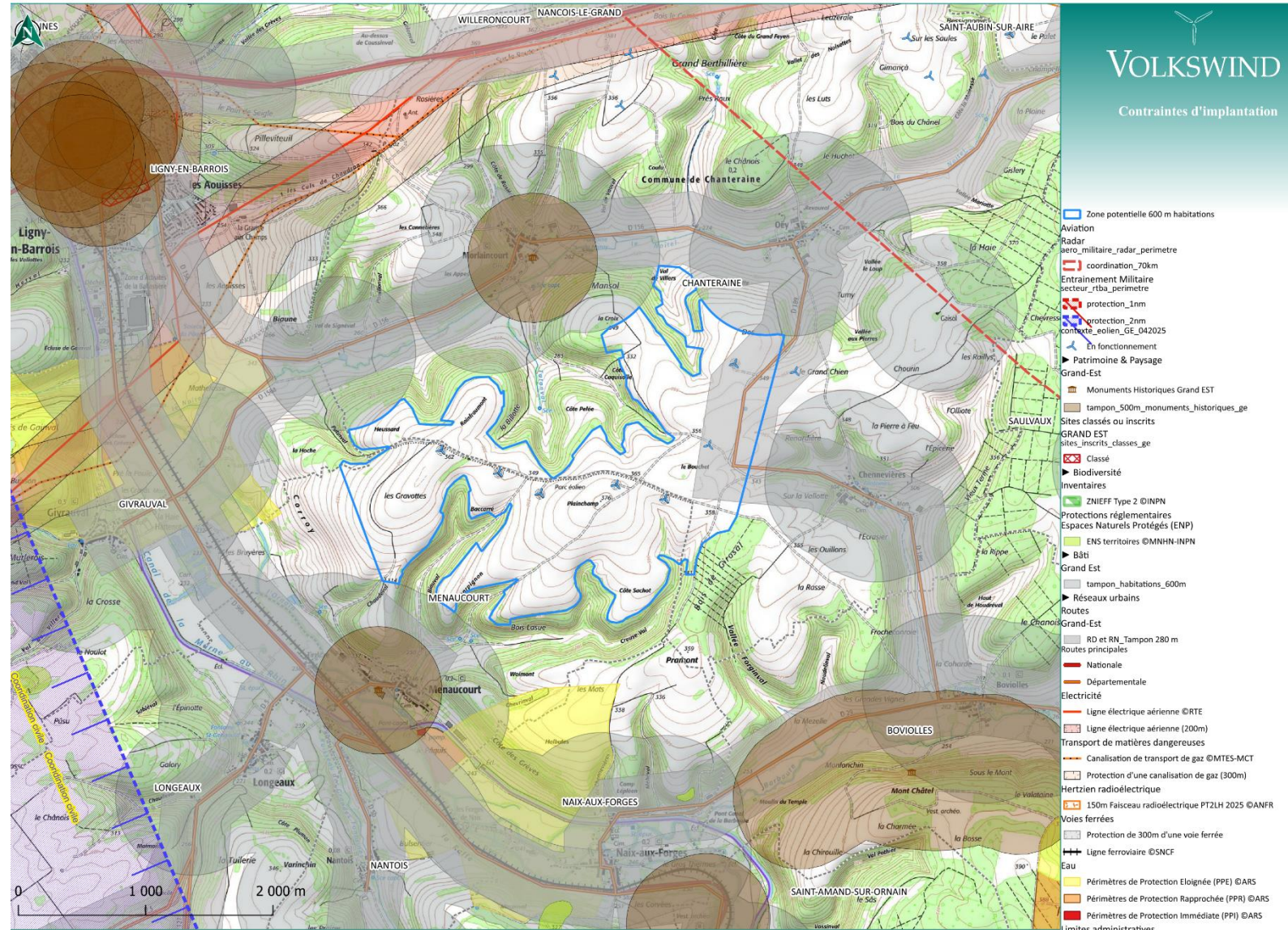


Justification du choix du site

Zone implantation retenue

La zone 2 retenue :

- Zone plus haute topographiquement
 ➡ Potentiel de production plus important
- Plus éloignée des zones sensibles environnementales : ZNIEFF 1 « Pelouse la Raffe à Saint-Amand-Sur-Ornain » la plus proche située à plus 3 km de la zone.
 ➡ Risque potentiel d'impact sur la biodiversité moins important
- Motif éolien déjà présent (parc de Plainchamp et de Rosières). Possibilité de réaliser une extension de parcs existants.
 ➡ Evite l'effet de « mitage paysager ».



Historique du projet

Date	Evènement
Septembre 2021	1 ^{er} contact avec les maires de Menaucourt et de Chanteraine ainsi que les partenaires fonciers (propriétaires et exploitants)
02/02/2022	Présentation aux conseils municipaux de Menaucourt et de Chanteraine d'un projet éolien de 2 ^{ème} génération du parc de Plainchamp et d'extension
Juin 2022	Lancement de l'étude naturaliste : relevés et observations de la population faunistique/floristique et de leurs habitats sur un an
Juin 2022	Lancement de l'étude acoustique : mesures du niveau sonore au niveau des habitations proches du projet
Aout 2022	Lancement de l'étude paysagère : Définition des enjeux paysagers et patrimoniaux sur un rayon de 20 km de la zone d'implantation. Photographies depuis les éléments à enjeu identifiés
24/07/2023	Signature convention chemin avec la commune de Chanteraine : autorisation pour réaliser des travaux de renforcement, de passage de câbles électriques et autorisation de survol sur les chemins
05/10/2023	Courrier de proposition d'entrée au capital aux communes Chanteraine, de Menaucourt et à la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse
22/09/2023	Présentation au conseil municipal de Chanteraine de l'avancée du projet de 2 ^{ème} génération du parc existant de Plainchamp et d'extension (variantes entre 4 à 7 éoliennes)
30/10/2023	Présentation au conseil municipal de Menaucourt de l'avancée du projet de 2 ^{ème} génération du parc existant de Plainchamp et d'extension (variante entre 11 à 14 éoliennes)
27 et 28/05/2025	Présentation de l'implantation définitive (extension des parcs existants de Plainchamp et de Rosières) aux maires de Menaucourt, de Chanteraine et aux propriétaires et exploitants agricoles concernés par le projet
23/06/2025	Présentation de l'implantation définitive (extension des parcs existants de plainchamp et de Rosières) au Conseil Municipal de Chanteraine.
25 /06/2025	Exposition publique et Comité de projet

Présentation du projet

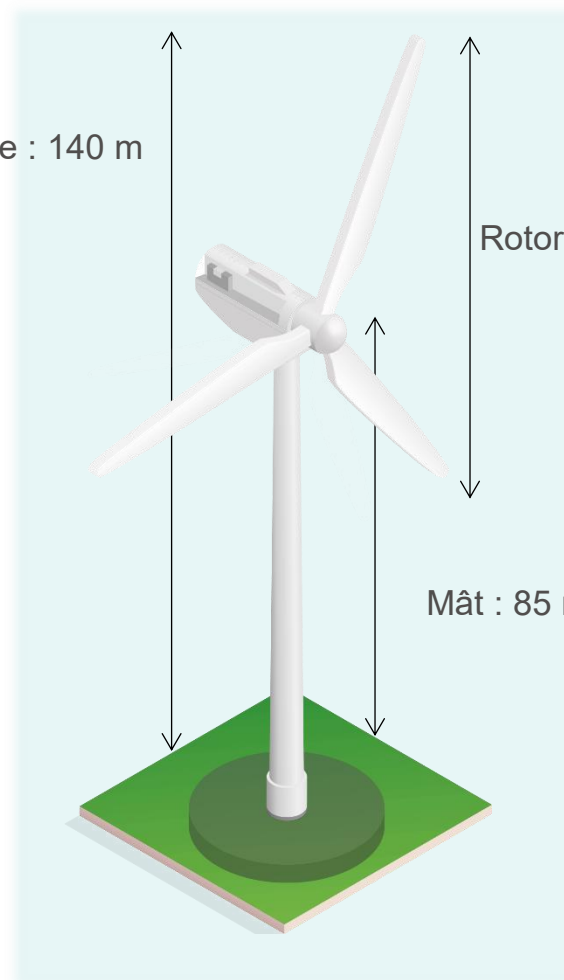
Caractéristiques techniques

Nombre d'éoliennes :	6 (2 sur Chanteraine et 4 Menaucourt)
Modèle d'éolienne :	Vestas
Diamètre de rotor :	110 m
Hauteur maximale :	140 m
Hauteur du mat :	85 m
Puissance unitaire :	2,2 MW
Puissance totale :	13,2 MW

Hauteur totale : 140 m

Rotor : 110 m

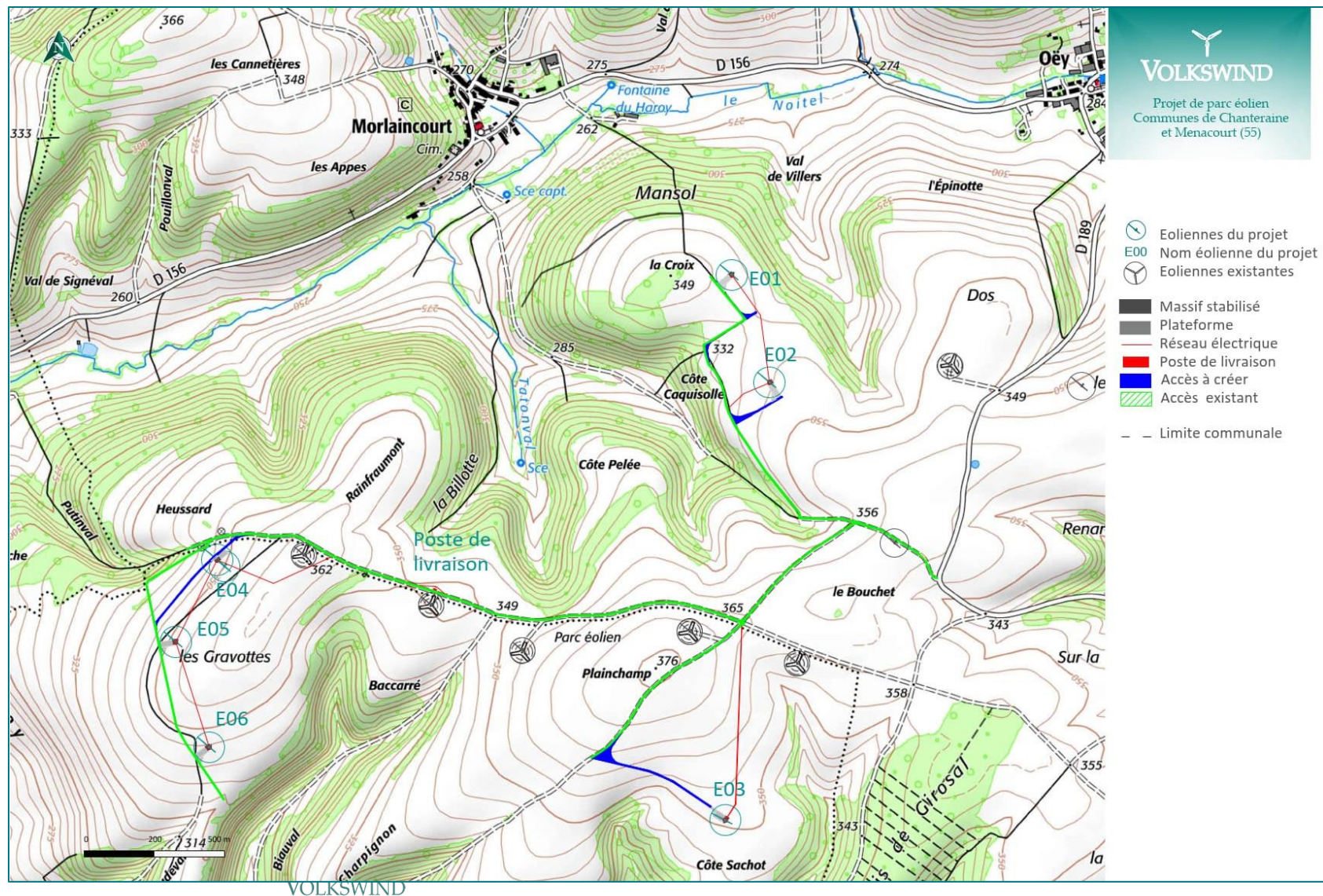
Mât : 85 m



Présentation du projet

Contraintes implantation

- Eloignement des habitations : min 600 m
- Dénivelés topographiques et contraintes altimétriques aéronautiques militaires
- Eloignement des boisements
- Garde au sol sécuritaire (30 m)
- Eloignement des éoliennes existantes
- Distance d'éloignement des départementales : 280 m
- Proximité d'accès existants

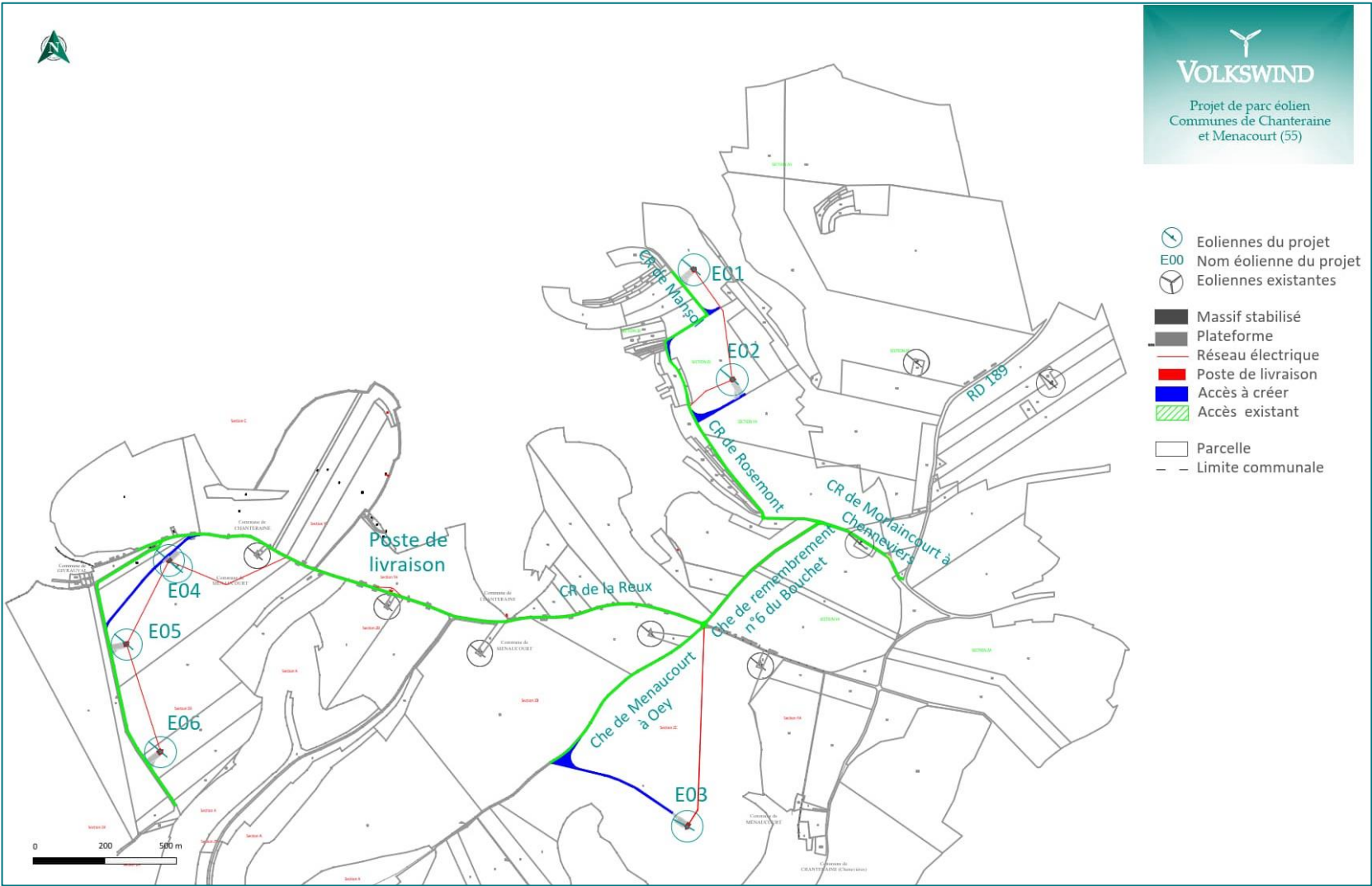


Présentation du projet

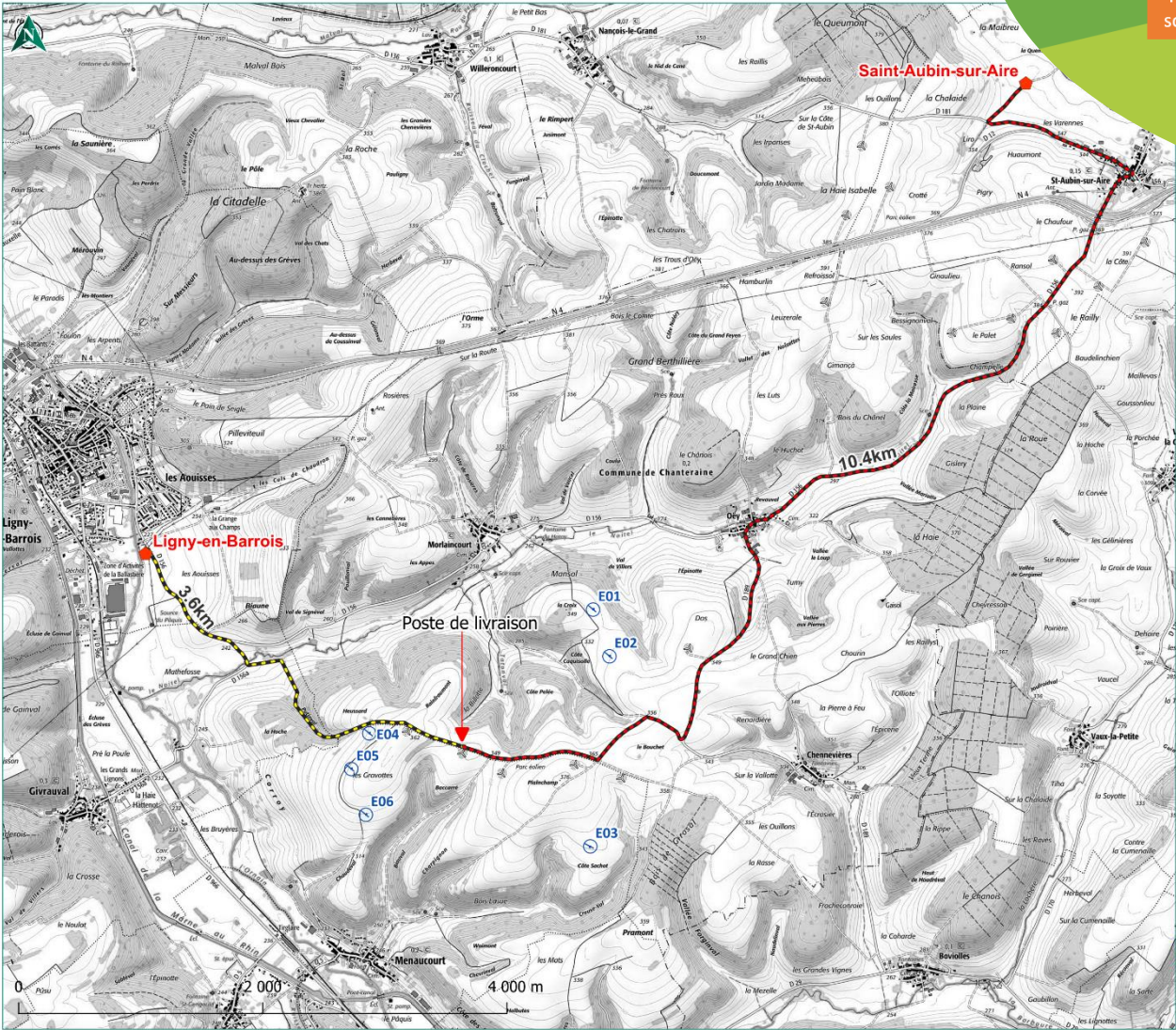
Les accès

Aménagement	Commune	Section	Parcelle
Eolienne E01	Chanteraine	ZE	1
Eolienne E02	Chanteraine	ZE	10
Eolienne E03	Menaucourt	ZC	1
Eolienne E04	Menaucourt	ZA	11
Eolienne E05	Menaucourt	ZA	11
Eolienne E06	Menaucourt	ZA	16
Poste de livraison	Chanteraine	YH	6

*en gras les parcelles remembrées



Raccordement envisagé



Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.

Les documents d'urbanisme

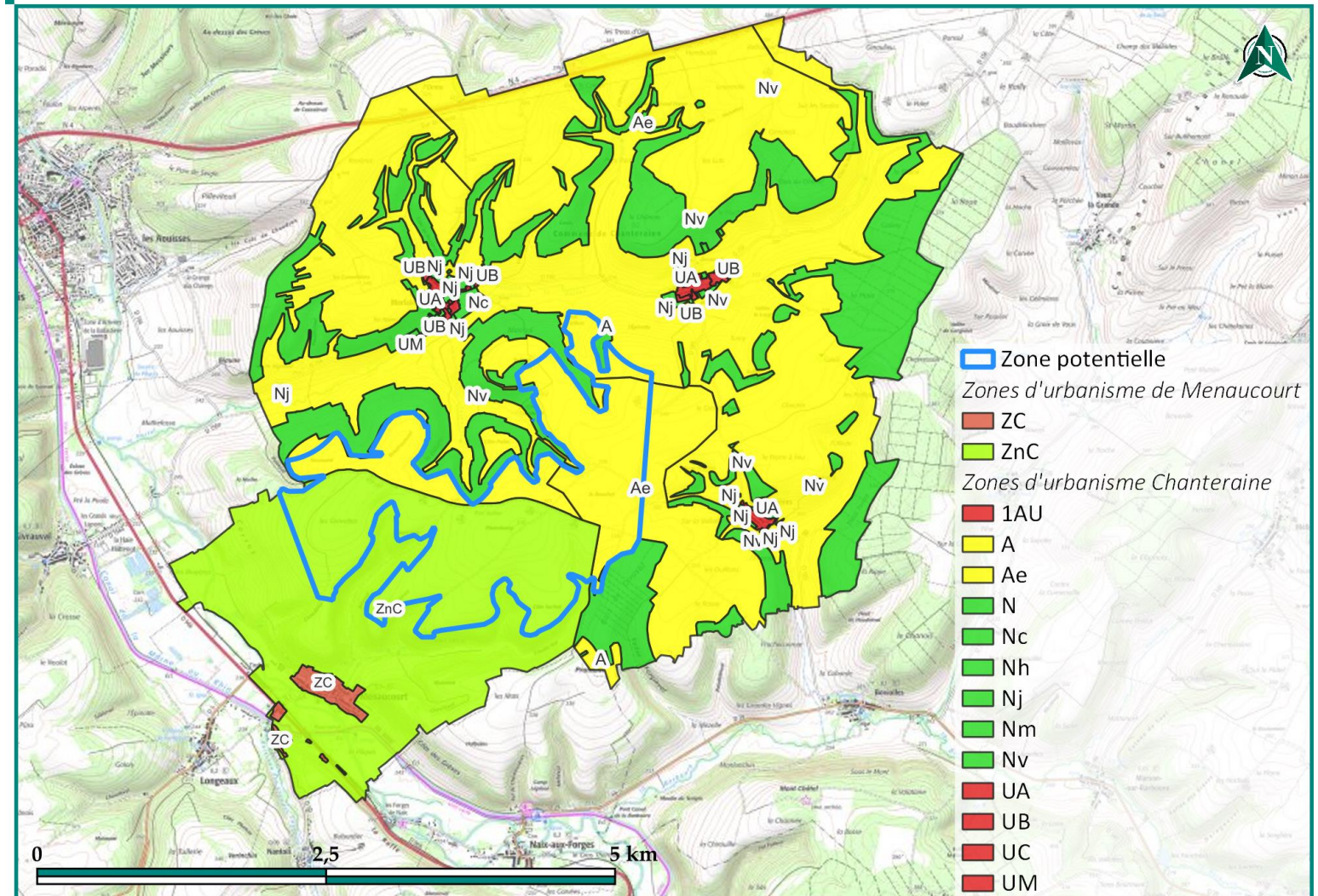
Commune de Chanteraine : PLU

- Poste de livraison en zone A « Agricole »
- Eoliennes E1 et E2 en zone Ae « Agricole dédiée à l'éolien »

Commune de Menaucourt : carte communale Eoliennes E3 à E6 hors zones constructibles

PLUi en cours

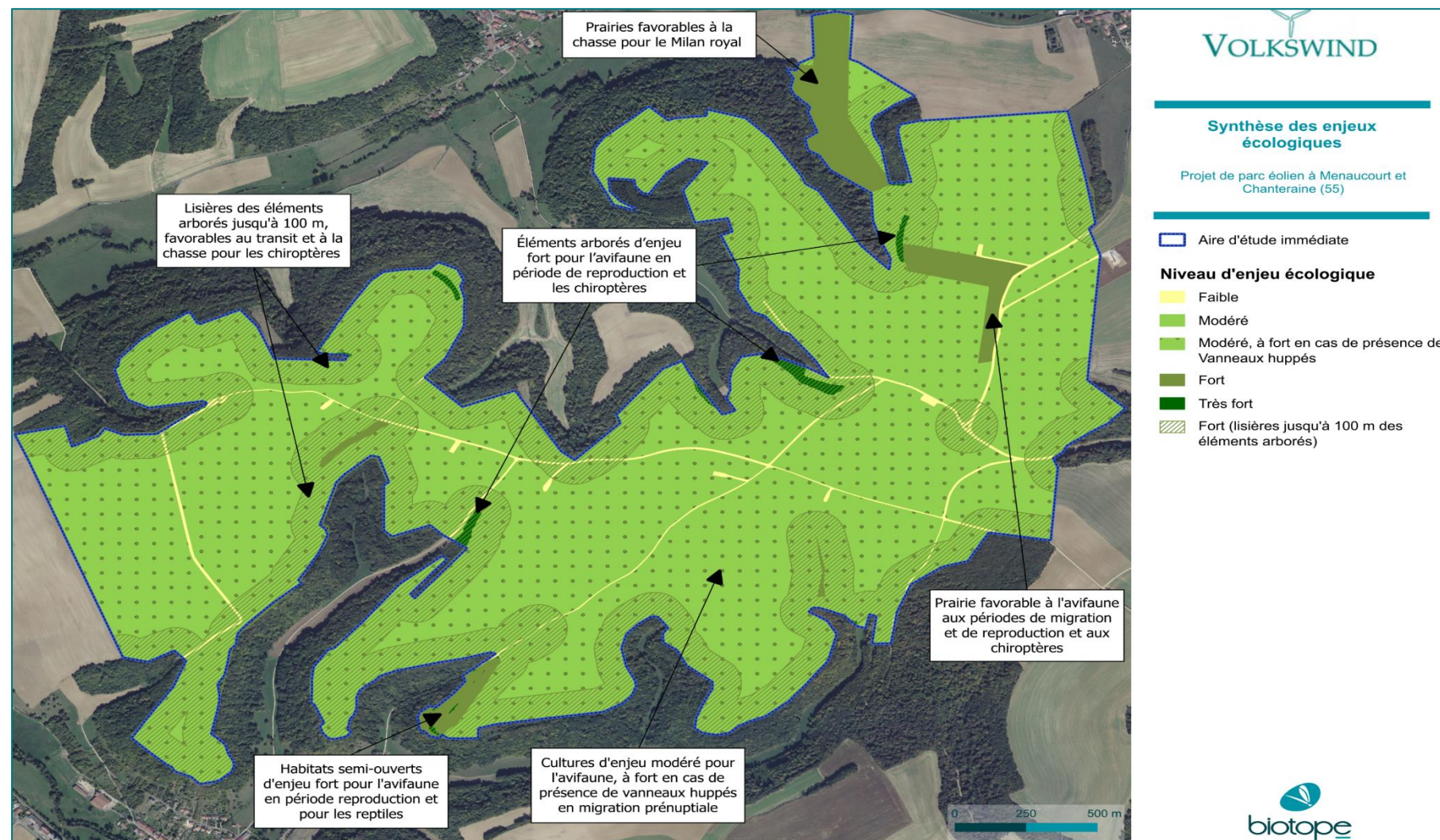
Document d'urbanisme en vigueur
Communes de Chanteraine et de Menaucourt (extrait geoportail de l'urbanisme)



Les enjeux du projet

Biodiversité

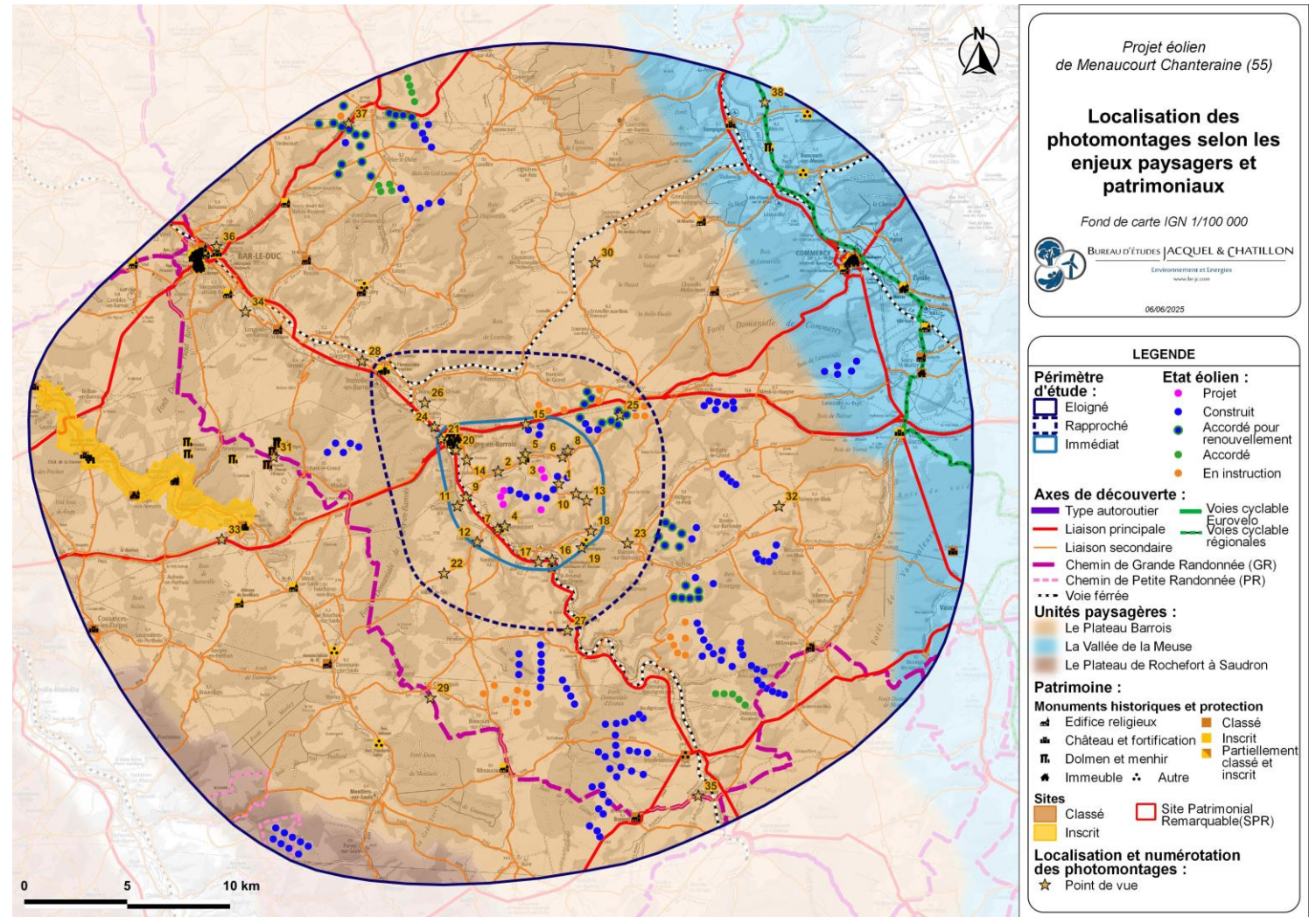
- Inventaire faune flore 08/2022 à 08/2023
- 81 espèces d'oiseaux et 16 espèces de chauves souris inventoriées sur la zone
- Cultures : enjeu modéré à fort
- Espaces semi-ouverts (prairies arbustives), boisements et lisières (jusqu'à 100 m) : enjeu fort



Les enjeux du projet

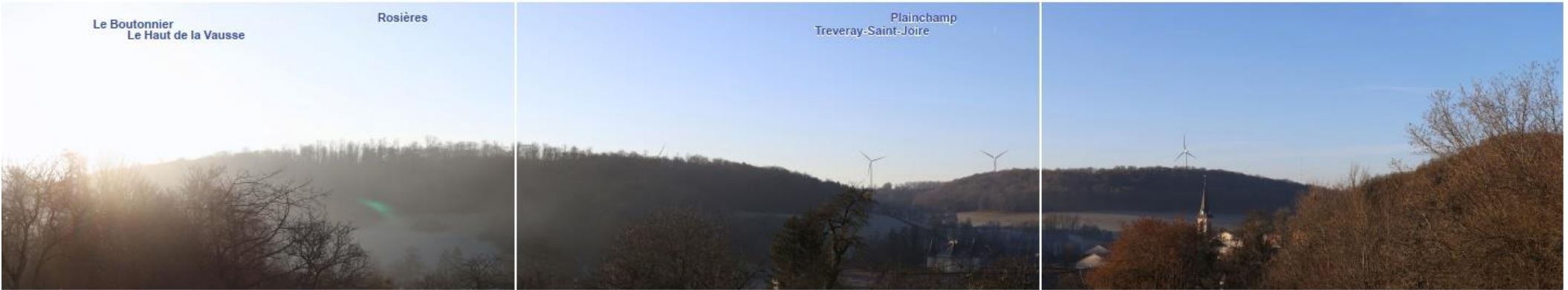
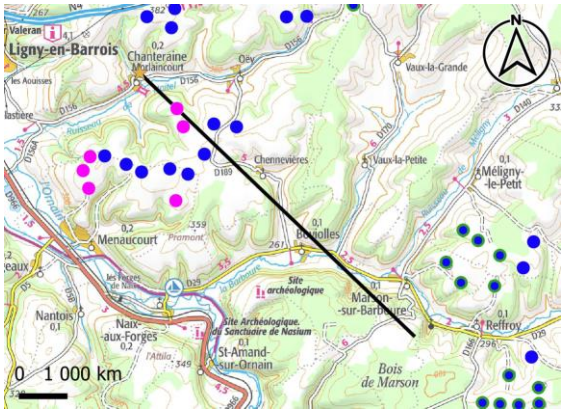
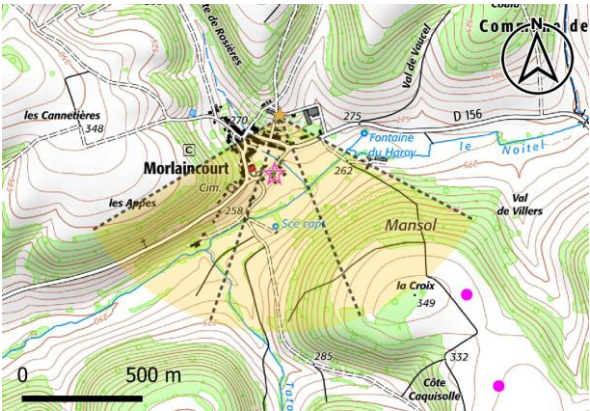
Paysage et patrimoine

- D'une manière générale, les lieux de vie, les axes de découverte et le patrimoine les plus proches du projet sont les plus sensibles. Ce constat peut être nuancé en fonction du relief, de la végétation ou des bâtiments qui peuvent limiter les vues sur le projet et la prégnance des éoliennes dans le paysage.
- 38 photomontages réalisés sur l'aire d'étude (20 km autour de la zone)



Les enjeux du projet

Photomontage depuis Morlaincourt
(chemin des herbuns)



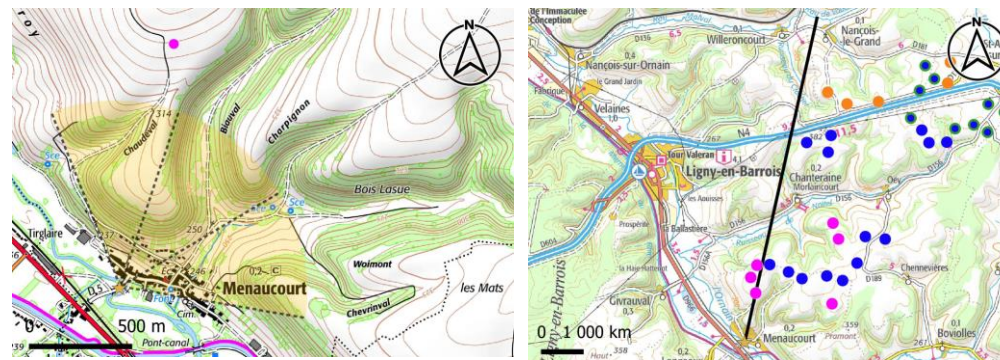
VUE PANORAMIQUE DE L'ÉTAT INITIAL - 120°



VUE PANORAMIQUE PHOTOMONTÉE - 120°

Les enjeux du projet

Photomontage depuis Menaucourt
(RD 5)



VUE PANORAMIQUE DE L'ÉTAT INITIAL - 120°

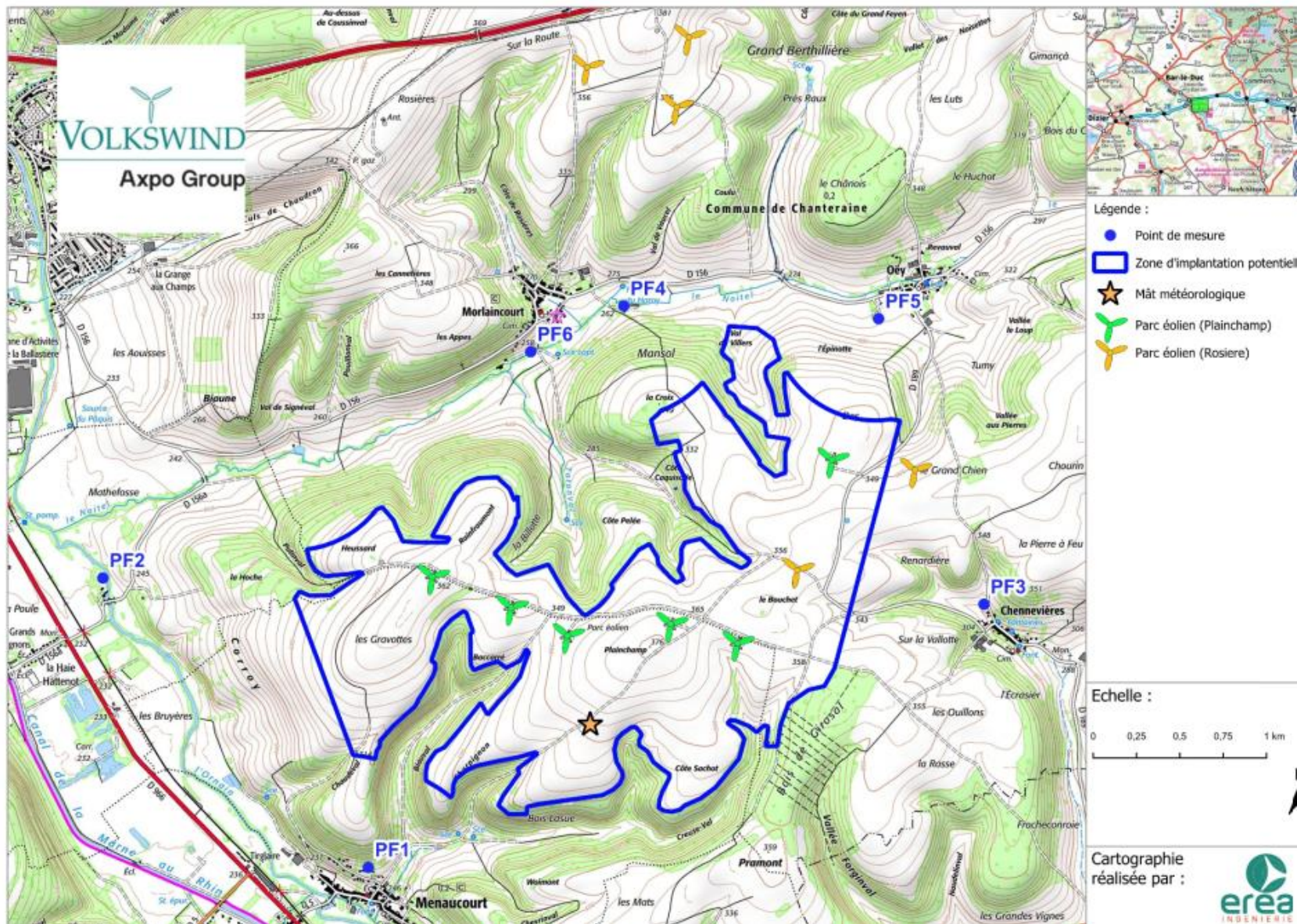


VUE PANORAMIQUE PHOTOMONTÉE - 120°

Les enjeux du projet

Acoustique

- 6 points de mesure
- Campagne de mesures acoustiques : 17/11 au 07/12/2022
- En période jour, aucun risque de dépassement des seuils réglementaires
- En période de nuit (Vent Nord), risque de dépassement des émergences réglementaires pour des vents entre 5 et 8 m/s.
- En période de nuit (Vent Sud), risque de dépassement des émergences réglementaires à 6 m/s.
- Proposition d'un plan de bridage des éoliennes en période de nuit en fonction des vitesses et de l'orientation du vent.



Le projet en chiffres

29 GWh/an



Estimation de la production électrique annuelle

Equivalent à la consommation annuelle de **13 200 personnes** soit la consommation électrique de presque la totalité de la population de Bar Le Duc.

11 791 t CO₂



Bilan carbone du parc sur 25 ans

Pour produire autant avec le mix électrique français, il aurait fallu émettre **62 771 t CO₂**

27 902 000 €



Cout estimatif prévisionnel

Etude, Travaux, Mesures (25 ans)

78 600 €



Retombées fiscales annuelles

Estimées pour le bloc communal (commune de Chanteraine, de Menaucourt et communauté de communes)

2 800 000 €



Retombées financières pour les entreprises locales

Hôtellerie, restauration, BTP, réseaux, géomètres, bureaux d'études

Retombées du parc éolien

Principalement issues de l'IFER* (*Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux*), les retombées économiques sont durables et non délocalisables. La répartition de l'IFER sur le territoire dépend de la fiscalité de la collectivité :

- Commune isolée : 80% Département, 20% Commune
- Si EPCI : 30% Département, 20% Commune, 50% EPCI

Puissance totale du projet		13,2 MW
Communes (20%)	Chanteraine	7 489 €
	Menaucourt	14 977 €
Département (30%)		33 700 €
Communauté de communes (50%)		56 166 €
TOTAL / an		112 332 €

*L'IFER évolue annuellement. IFER éolien 2025 = 8 510 €/MW

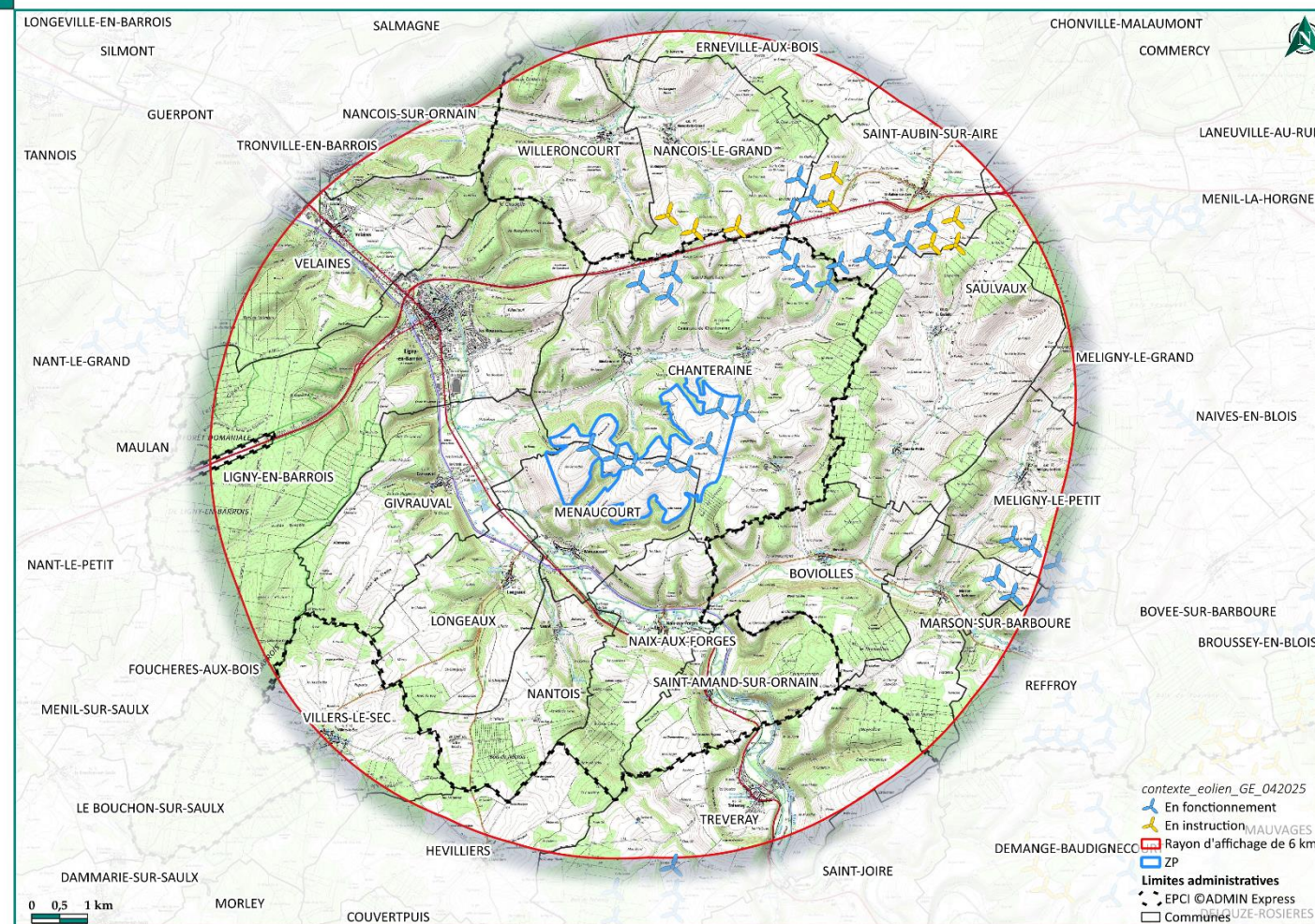


04 Les prochaines étapes

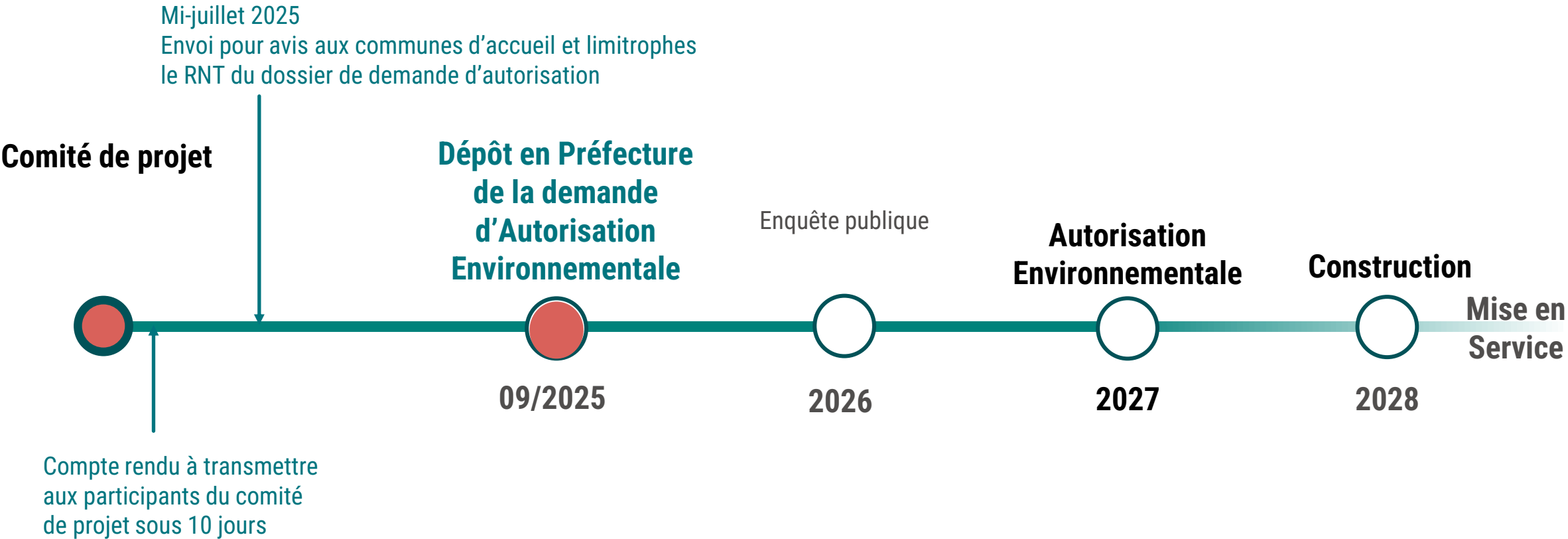
Le périmètre du comité de projet

25 communes concernées dans un rayon de 6 km et la Communauté de communes :

Liez	Ligny-en-Barrois
Tréveray	Saint-Aubin-sur-Aire
Héviliers	Marson-sur-Barboure
Nançois-le-Grand	Maulan
Erneville-aux-Bois	Velaines
Reffroy	Villers-le-Sec
Chanteraine	Saint-Amand-sur-Ornain
Saulvaux	Menaucourt
Boviolles	Naix-aux-Forges
Longeaux	Saint-Joire
Givrauval	Méliney-le-Grand
Nançois-sur-Ornain	Méliney-le-Petit
Willeroncourt	Communauté d'Agglomération
Nantois	Meuse Grand Sud (CAMGS)



Proposition d'agenda





| Merci de votre attention !